

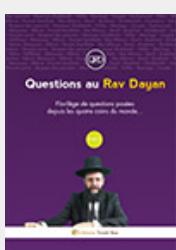


Traité Maasser Chéni

Michna 11 - Chapitre 5

"כָּל מְצֻוֹתֶךָ אֲשֶׁר צִוִּיתָנִי":
בָּא אִם הַקּוֹדִים מִעְשֵׂר שְׁנִי לְרִאשׁוֹן, אִינּוּ יִכּוֹל לְהַתּוֹדֹת.
"לֹא עָבַרְתִּי מִמְּצֹוֹתֶיךָ",
לֹא הִפְרַשְׁתִּי מִמְּנָוֶן עַל שָׁאיָנוּ מִינָוּ,
וְלֹא מִן הַפְּתַלּוֹשׁ עַל הַמְּחַבֵּר,
וְלֹא מִן הַמְּחַבֵּר עַל הַפְּתַלּוֹשׁ,
וְלֹא מִן הַסְּדָשׁ עַל בִּישָׁוֹן,
וְלֹא מִן בִּישָׁוֹן עַל הַסְּדָשׁ.
"וְלֹא שְׁכַחְתִּי",
לֹא שְׁכַחְתִּי מַלְבָּרָכֶךָ וּמַלְהַזִּיכֶר שְׁמֶךָ עָלָיו:

L'expression : 'conformément au commandement que tu m'as ordonné' indique que s'il a prélevé la seconde dîme avant la première, il ne peut pas faire le Vidouy. 'Je n'ai transgressé aucun de tes commandements' [signifie] : Je n'ai pas prélevé d'une espèce pour une autre espèce, ni de ce qui est arraché [du sol] pour ce qui est attaché, ni de ce qui est attaché [au sol] pour ce qui est arraché, ni du neuf pour le vieux, ni du vieux pour le neuf. 'Et je n'ai pas oublié' sous-entend : je n'ai pas oublié de te bénir et de rappeler ton nom.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions